

Compte rendu du conseil municipal du 16 mars 2017

Absents : PITON M ayant donné procuration QUEMENER H
LE NOAN « DEBERGUE S

Maryse TOCQUER ouvre la séance en rappelant l'ordre du jour de la réunion, après approbation du dernier compte rendu du 16.02.2017

Mme le Maire propose de modifier la délibération du 19 janvier concernant la création d'un emploi de responsable administratif en élargissant le recrutement à partir du grade d'adjoint administratif.

Accord du conseil municipal

Le budget « COMMUNE » 2017

1. **Compte de gestion 2016** : approuvé à l'unanimité

2. **Compte administratif 2016** :

- <u>Fonctionnement</u> :	Dépenses :	586.551,33€
	Recettes :	631.553,59€
	Excédent :	100.002,26€
- <u>Investissement</u> :	Dépenses :	410.906,16€
	Recettes :	455.634,56€
	Excédent :	176378,25€

Excédent 2016 : 400.955,20€

Résultat de clôture à reporter en 2016 : 500.957,46€

Approuvé à l'unanimité

3. **Budget primitif 2017**

- <u>Fonctionnement</u> :	Dépenses :	594.956,26€
	Recettes :	594.956,26€
- <u>Investissement</u> :	Dépenses :	830.727,00€
	Recettes :	830.727,00€

Dont principalement :	-achat de matériel :	7.500€
	Aménagement bourg	304.477€
	-voirie 2017 :	128.000€ (y compris 2016 non réalisés)
	-Bâtiments :	21.000€
	-enclos de l'église	60.000€
	-capital emprunt :	299.950€

Les recettes principales d'investissement proviennent de :

-FCTVA :	33.000,00€
-SDI :	13093,00€
-subvention restant à obtenir sur les travaux de la vitrine :	11.043,00€
Subventions pour l'enclos	37.500€
Subventions pour aménagement bourg 2è tranche	93.707€

-excédent d'investissement reporté pour un montant de :	272.254,46€
-excédent de fonctionnement capitalisé pour un montant de :	198.700,67€

Budget voté à l'unanimité – 1 abstention

Le budget « COMMERCE »

1. Compte de gestion 2016 : approuvé à l'unanimité

2. Compte administratif 2016 :

Fonctionnement : dépenses : 1.343,00€ - recettes 65.700,12€ excédent 2016 : 64.357,12€

Excédent de clôture : 66.557,44€

Investissement : dépenses : 3.333,32€ - recettes 0 résultat 2016 -3.333,32€

Résultat de clôture -6008,53€ (compte tenu des reports)

Approuvé à l'unanimité – 1 abstention

3. Budget primitif 2017 :

Dépenses et recettes de fonctionnement s'équilibrent à 72.257 ,44€

Dépenses et recettes d'investissement s'équilibrent à 165.341,85€

Budget voté à l'unanimité – 1 abstention (2 personnes ne prennent pas part au vote)

Le budget « ASSAINISSEMENT » :

1. Compte de gestion 2016 : approuvé à l'unanimité

2. Compte administratif 2016 :

Fonctionnement : dépenses : 64.974,37€ - recettes réalisées 62.457,78€ déficit 2016 : 2.516,59€

Résultat de clôture : -2.516,59€

Investissement : dépenses : 54.273,11€ - recettes 29.428,88€ - déficit 2016 -24.844,23€

Résultat de clôture : -128.700,67€ (compte tenu des reports)

Approuvé à l'unanimité 15 pour

3. Délibération autorisant le maire à reprendre les résultats de 2016 en fonctionnement et en investissement sur le budget de la commune afin de les reverser à Morlaix Co qui a pris la compétence assainissement au 01.01.2017

Le budget « LOTISSEMENT»

1. Compte de gestion 2016 : approuvé à l'unanimité

2. Compte administratif 2016 :

Fonctionnement : dépenses réalisées : 80.018,95€ - recettes réalisées : 80.018,95€ excédent 2015 : 22.833,57€ - résultat de clôture compte tenu des reports : -146.391,34€

Investissement : dépenses réalisées : 1.215,95€ - recettes réalisées : 78.803,00€ - résultat : -77.587,05€ - résultat de clôture -22.852,72€

Approuvé à l'unanimité (15 pour)

3. Budget primitif 2017 :

Dépenses et recettes de fonctionnement s'équilibrent à 656.701,34€

Dépenses et recettes d'investissement s'équilibrent à 362.344,06€

Budget voté à l'unanimité (15 pour)

Affectation du résultat : accord du conseil municipal à l'unanimité pour les affectations suivantes :

budget commune : affectation du résultat : 198.700,67€ approuvé à l'unanimité

Pas d'affectation de résultat pour le budget lotissement

Excédent 2016 du budget commerce conservé au compte 002 – approuvé à l'unanimité – 1 abstention

Vote des taux : le conseil municipal vote le maintien des taux, par 10 voix pour et 4 voix pour une baisse des taux de 1%

Soit taxe d'habitation : 12,69

Taxe foncière bâtie : 17,58

Taxe foncière non bâtie : 43,46